

05.08.2008 - 08:00 Uhr

FNS: Le PNR 52 publie le «Rapport des générations en Suisse»

Bern (ots) -

Les conflits entre générations sont vivement débattus, alors qu'ils sont quasi-inexistants

Les conflits entre jeunes et personnes âgées font couler beaucoup d'encre. Le stéréotype des personnes âgées «profiteuses» a supplanté celui de la jeunesse rebelle. En Suisse, le vieillissement de la société a profondément modifié la vie de toutes les générations confondues. Pourtant, la cohabitation de celles-ci se caractérise largement par la solidarité. Telle est l'une des conclusions du «Rapport des générations en Suisse» du Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52).

La société suisse vieillit. Si seulement un septième des femmes nées en 1940 n'ont pas eu d'enfants, cette proportion est montée à un tiers pour la génération des femmes nées en 1965. Ce recul des naissances se double d'une augmentation spectaculaire de l'espérance de vie: de 47 ans autour de 1900, elle dépasse aujourd'hui les 80 ans. Le fait que les générations nées dans les années de forte natalité atteignent un âge avancé sera un facteur de vieillissement essentiel de la société pour les décennies à venir. L'immigration est la seule à inverser quelque peu cette tendance: plutôt jeunes, les immigrants ont aussi plus d'enfants.

Tel est le constat du «Rapport des générations en Suisse» publié par le Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et les relations entre générations dans une société en mutation» (PNR 52). La Suisse dispose ainsi, pour la première fois, d'une synthèse complète des conditions de vie des enfants, des jeunes et des adultes. Avec de nombreuses statistiques et un large éventail de thèmes, il constitue un véritable ouvrage de référence - permettant aussi des comparaisons internationales - sur les diverses phases de vie, les questions des soins requis par les personnes âgées, la redistribution financière entre générations, mais aussi sur les relations intergénérationnelles et les défis posés pour le monde du travail.

Pas de match nul sociopolitique

Les débats évoquent souvent, eu égard aux assurances sociales, la nécessité d'augmenter le nombre de naissances, si possible suffisant pour assurer la stabilité de la population à long terme (2,10 enfants pour 100 femmes). Le «Rapport des générations en Suisse» en vient à la conclusion que ce raisonnement est erroné. S'il est évident que le vieillissement de la société serait ralenti, la charge sociale de la population active s'en trouverait pourtant alourdie, car cette dernière devrait non seulement subvenir aux besoins des personnes âgées, mais aussi à ceux des enfants et des jeunes.

Tous les scénarios démographiques montrent qu'à l'avenir, un nombre inférieur de personnes actives devra subvenir aux besoins d'un nombre supérieur de retraités. Or, croire qu'il manquerait aux jeunes ce qui reviendrait aux plus âgés, et que ces derniers profiteraient de la population active, revient à croire en un match nul

sociopolitique. Les tenants et les aboutissants sont toutefois plus complexes. Par les soins médicaux dont elles ont besoin, les personnes âgées créent des emplois et des salaires pour les jeunes. Pour les soins de santé, l'Etat procède à des transferts financiers partant des jeunes vers les personnes âgées. Il est cependant surprenant de constater que le vieillissement démographique n'a qu'une très faible incidence sur ces transferts, car les coûts de santé n'augmentent fortement que dans la période de fin de vie, et non, en fait, à l'âge numérique effectif.

Les «bilans générationnels» calculent le montant des impôts, taxes, primes, etc. qu'une génération paie à l'Etat et le montant que cette dernière reçoit sous forme de retraites, d'allocations familiales, de dépenses d'éducation et de santé. Ces bilans sont délicats car ils dépendent des prévisions économiques et des modifications des conditions cadres sociopolitiques. Et surtout, ils ne tiennent pas compte des transferts intergénérationnels privés qui, comme l'analyse le «Rapport des générations en Suisse», s'avèrent très importants.

Les grand-mères travaillent beaucoup

Les ménages helvétiques héritent beaucoup, d'ailleurs même plus qu'ils n'économisent. En 2000, par exemple, 28,5 milliards de francs (soit presque 7 pour cent du Produit intérieur brut) ont été redistribués sous la forme d'héritages sur le territoire suisse. On note de lourdes inégalités dans cette redistribution. Plus de 50 pour cent des héritiers reçoivent en héritage moins de 50'000 francs, alors que 0,6 pour cent d'entre eux héritent de plus de 5 millions, se partageant ainsi presque un tiers du gâteau. La thèse selon laquelle les héritages creusent le fossé des inégalités sociales est controversée, mais une chose reste sûre: ils accentuent les inégalités déjà marquées parmi les personnes âgées, qui sont toujours plus nombreuses à bénéficier elles-mêmes d'héritages.

Les transferts de nature non financière entre les jeunes et les personnes âgées sont un autre facteur à ne pas négliger. Les grands-parents s'occupent des petits-enfants, sans rémunération, durant 100 millions d'heures par an, soit une prestation de travail d'environ 2 milliards de francs. 80 pour cent de ce travail est réalisé par les grands-mères. Inversement, les personnes âgées bénéficient souvent des soins privés dispensés par leurs familles. Un cinquième seulement des personnes âgées de plus de 80 ans vivent en maisons de retraite ou établissements médico-sociaux. Six dixièmes des personnes ayant besoin de soins sont pris en charge par leur famille. On estime que ces prestations fournies par les familles valent entre 10 et 12 milliards de francs par an. Là aussi, dans 80 pour cent des cas, ce travail est assuré par les femmes.

Lancer plusieurs initiatives intergénérationnelles

Le «Rapport des générations en Suisse» recommande de lancer une large palette d'initiatives intergénérationnelles. Celles-ci pourraient comprendre un financement élargi de la prévoyance retraite, une prolongation de la vie active pour les personnes encore motivées ou encore une promotion ciblée de la santé. L'alourdissement de la charge sociopolitique pour les générations à venir s'en trouverait ralenti, voire annulé. Les grands projets de réforme politique devraient par ailleurs être soumis à un examen intergénérationnel, qui étudierait les répercussions des réformes sur les différentes générations. Des initiatives intergénérationnelles existent, certes, dans de nombreuses villes et communes, mais leur ancrage institutionnel présente encore des lacunes.

Publication:

Pasqualina Perrig-Chiello, François Höpflinger, Christian Suter:
Rapport des générations en Suisse - structures et relations
intergénérationnelles. Editions Seismo, Zurich 2008 (Edition française
à partir d'octobre 2008).

Programme national de recherche «L'enfance, la jeunesse et
les relations entre les générations dans une société en mutation»
(PNR 52)

Le PNR 52 a débuté ses travaux en 2003 en vue de récolter de
nouvelles données sur les conditions de vie et les besoins des
enfants et des jeunes, en accordant une importance particulière aux
relations entre les générations et aux aspects juridiques. Un budget
total de 12 millions de francs a permis de mener à bien 29 projets de
recherche, qui ont chacun livré un rapport final. Ces projets ont
analysé les conditions de vie des familles en Suisse et la
corrélation entre éducation et santé psychosociale, étudié les
questions intergénérationnelles en politique sociale et migratoire et
examiné le quotidien de l'école et des loisirs. Parallèlement au
«Rapport des générations en Suisse», paraîtra prochainement le
Rapport «Enfance et jeunesse en Suisse». En 2007, plusieurs ouvrages
ont été publiés, dont les «Impulsions pour un agenda politique», qui
rassemblait diverses impulsions et propositions découlant des projets
du PNR 52.

Pour en savoir plus: www.pnr52.ch

Le texte de ce communiqué de presse peut être consulté sur le site
Internet du Fonds national suisse sous: www.fns.ch > Médias >
Communiqués de presse

Contact:

Prof. François Höpflinger
Institut de sociologie
Université de Zurich
Andreasstrasse 15
CH-8050 Zurich
Tél.: +41 44 725 56 50
e-mail: hoepflinger@bluemail.ch

Prof. Pasqualina Perrig-Chiello
Institut de psychologie
Université de Berne
Muesmattstrasse 45
CH-3000 Berne 9
Tél.: +41 31 631 40 04
e-mail: Pasqualina.perrigchiello@psy.unibe.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100002863/100566969> abgerufen werden.